

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU MERCREDI 13 NOVEMBRE 2013

Le conseil municipal a été convoqué le 8 novembre 2013, en séance ordinaire, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 29 octobre 2013
2. Désignation d'un secrétaire de séance
3. Aménagement de la place de la poste : validation du projet, choix de l'entreprise, extension du réseau d'éclairage public et demande de subvention
4. Informations et questions diverses

Etaient présents :

François Noblot, Christine Robillard, Jean-Philippe Hass, Françoise Nida, Clément Continant, Arnaud Paulet Denis Philippe, Robert Besançon, Yannick Laurent, Anne-Marie Frère, Ninetta Nuninger, Patricia Honnet, Nicolas Mennetrier, Alain Kanarosky, Robert Cohen, Anita Pinet

Absents excusés :

Jean-Paul Fauconnet donne pouvoir à Alain Kanarosky

Nancy Molières donne pouvoir à Robert Cohen

Cristelle Chantier donne pouvoir à Denis Philippe

Geneviève Muller donne pouvoir à Christine Robillard

Eddy Godon donne pouvoir à Robert Besançon

Le dernier conseil municipal ayant lieu récemment, les conseillers n'ont pas eu le temps de prendre connaissance du compte-rendu et reportent son approbation au prochain conseil. Monsieur Nicolas Mennetrier a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire.

Sur proposition du Maire, le conseil municipal :

- valide (14 oui – 8 non) le projet d'aménagement du parking de la poste tel que présenté par la société C3I et retient le déplacement de la boîte aux lettres, à savoir aménager le terre-plein central pour permettre un accès à celle-ci sans faire le tour du parking
- retient la société EIFFAGE (22 oui) pour réaliser ces travaux pour un montant de 207 307.60 €ht et autorise le Maire à signer toutes les pièces du marché
- accepte la proposition du SDEA (20 oui – 2 abstentions) concernant l'extension du réseau d'éclairage public dont la charge communale est fixée à 16 400 €.
- sollicite (20 oui – 2 abstentions) pour l'aider à financer ces travaux des aides financières, auprès de Mr le Sénateur Philippe Adnot au titre de sa réserve parlementaire et du fond départemental pour l'accès aux handicapés.

4/ Informations et questions diverses

Le Maire

- donne lecture d'un courrier de Mr Gosnet qui s'inquiète de la montée des eaux au regard de la situation de mai dernier. Mr le Maire lui a transmis le dernier bulletin hydrologique communiqué par la Préfecture qui est à ce jour de « couleur jaune », alors qu'au printemps l'alerte était « rouge ». Il en profite pour signaler que le secteur devrait prochainement revenir à une situation normale, et que la décrue s'amorce, tout en ayant conscience que la hauteur de l'eau est importante pour un début d'hiver. La Préfecture informe régulièrement les maires de la situation. A ce sujet, Robert Besançon précise que « la revue agricole de l'Aube » communique régulièrement des informations sur les lacs réservoirs, apportant ainsi toutes les réponses aux questions posées dans ce domaine
- fait part au conseil que GRDF envisage d'installer des compteurs « intelligents » et qu'il cherche des bâtiments pour les installer. Il n'y est pas favorable d'autant que GRDF indemniserait la commune à hauteur de 50 € par an et par compteur

- tient à préciser que la demande émanant de l'école maternelle de Grange l'Evêque de remplacer les fenêtres concerne les porte-fenêtre. Il constate effectivement qu'elles ont besoin d'être remplacées et il se charge de solliciter des devis
- informe le conseil que la communauté de communes a décidé de créer un relais d'assistantes maternelles, ce qui aura pour conséquence de libérer la salle socio qui était encore utilisée par l'association « la récré des bambins »

Jean-Philippe Hass relève que suite à l'appel des parents d'élèves de boycotter la journée d'école du 13 novembre, en réaction à l'aménagement des rythmes scolaires de l'enfant, un enfant sur deux était présent au groupe scolaire.

Robert Besançon

- déplore l'absence de drapeau français sur le fronton de l'école le jour de la cérémonie du 11 novembre. Mr le Maire répond que les écoles seront dotées d'un drapeau français et européen, avec les principes de la République et la « Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen », comme la loi le prévoit début 2014.
- tient à revenir sur la demande de vestiaires formulée par l'ESC Melda athlétisme – il se félicite d'avoir défendu l'idée de conserver l'actuel préau du tennis et continue de penser que sa réhabilitation répondrait très certainement à cette problématique

Nicolas Mennetrier relève que le niveau d'eau dans le fossé de l'allée du château est particulièrement haut, et suppose que cette situation a pour origine un problème de rétention au château. Mr le Maire confirme et précise que le propriétaire a été sollicité à plusieurs reprises pour intervenir

Alain Kanarosky

- interpelle de nouveau le Maire sur la nécessité d'entreprendre des aménagements de sécurité sur le hameau
- tient à préciser, pour répondre à la décision de choisir une noue sur le parking de la poste pour évacuer les eaux pluviales, que les puisards qui ont été installés sur le hameau fonctionnent très bien

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22H30.

Le Maire,

Marcel SPILMANN